

PROGRAMME DE FORMATION MONTEUR ELECTRICIEN

Public visé :

- Toute personne motivée souhaitant intégrer un poste de Monteur Electricien
- Titulaire d'une première expérience professionnelle (ou immersion) dans le secteur du bâtiment ou en reconversion professionnelle

Prérequis d'accès souhaité à la formation :

- Savoir lire, écrire, parler et comprendre le français
- Etre âgé de 18 ans.
- Titulaire du permis B
- Aptitude physique : travail en hauteur
- Test de positionnement préalable

Objectif global de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants auront acquis les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier de monteur électricien
Ils sauront intervenir en autonomie et en sécurité sur des chantiers bâtiment et tertiaires et sauront communiquer dans un langage technique et propre au métier.

Nombre de participants :

- Minimum 5 et maximum 10 participants par session

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique en privilégiant l'aspect pratique (80% du temps de formation)
- Méthode active adaptée à la formation des adultes
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire
- Application sur plateau technique adéquate afin de réaliser les différents ateliers « métiers » sous forme de chantier école ainsi que les exercices pratiques pour la thématique de prévention des risques.

Dates et lieux de la formation :

- Chantier Ecole : A définir
- Dates : planning établi par le centre

Modalités d'évaluation :

- Evaluation de positionnement : ACTO FORMATION organisera un questionnaire d'évaluation avant l'entrée en formation
- Evaluations séquentielles régulières réalisées dans le cadre du contrôle continu
- Evaluation finale théorique (QCM) et pratique dans le cadre de la réalisation du chantier
Le rendement à atteindre est celui d'un électricien débutant sous le contrôle d'un électricien qualifié ou d'un chef d'équipe
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R486 de la CNAMTS
- Evaluations dans le cadre des formations Travail en Hauteur et Echafaudage roulant

Durée :

- 45 jours soit 315 heures selon l'organisation suivante :

INTITULES DES MODULES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DUREE en heures	Dont Théorie	Dont Pratique
Module A Technique Métier : Electricité	<p><u>Etre capable de :</u></p> <p>Réaliser une installation électrique dans le cadre de la norme NFC15100 en autonomie et en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives et s'il existe en application d'un plan de prévention</p>	259h	45h	214h
Module B Savoir être professionnel	Comprendre et maîtriser l'intérêt du bon comportement professionnel et du savoir vivre avec les autres	14h	7h	7h
Module C Sécurité Règlementaire	<p>Obtenir le CACES® PEMP selon R486 afin de pouvoir conduire en sécurité les nacelles des catégories A et B</p> <p>Etre capable d'accéder et travailler en sécurité lors de travaux en hauteur</p> <p>Savoir monter, utiliser et vérifier des échafaudages roulants selon R457 et utiliser des PIRL</p>	42h	10h	32h
Durée Totale en heures		315h	62h	253h
		100%	20%	80%

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de capacité descriptive de compétences de monteur câbleur en électricité de la CC du BTP
- Habilitation électrique électricien BR B1 HO selon NF C 18510
- CACES® Nacelle catégories A et B selon R486
- Attestation de formation « Travail en hauteur – Port du harnais »
- Attestation de formation « Montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants selon R457 et utilisation de PIRL

Contenu de la formation :

A. Module technique métier : Electricité

1. Fondamentaux de l'électricité / habilitation électrique

- ✓ Grandeurs électriques
- ✓ Effets du courant
- ✓ Domaine de tension
- ✓ Zones d'environnement
- ✓ Travaux d'ordres électriques et non électriques
- ✓ Symboles d'habilitations et rôles de chacun
- ✓ Mise en application pratique : Intervention générale basse tension – Travaux d'ordre électriques – Cablage de montages simples

2. Réalisation d'une installation électrique basse tension selon NF C 15100 à travers un chantier école bâtiment et tertiaire. Alternance d'apports théoriques et de mise en application pratique.

A partir du dossier technique d'exécution, des plans et des schémas de l'installation courants forts et courants faibles des parties intérieures des bâtiments tertiaires, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Choisir l'outillage et les systèmes de fixations appropriées en fonction des matériels à installer et des supports
- ✓ Travailler sur différents supports : briques, agglos, béton, supports métalliques
- ✓ Savoir utiliser des enduits de rebouchage
- ✓ Utiliser les outillages manuels et électroportatifs
- ✓ Approvisionner, sélectionner les appareillages électriques et les canalisations
- ✓ Tracer et réaliser les cheminements, les points d'accroche, les emplacements pour les matériels électriques
- ✓ Effectuer le passage des câbles et des conducteurs dans les systèmes de conduits ou goulotte en fonction du mode de pose
- ✓ Réaliser les encastrement des conduits et boîtes
- ✓ Installer les appareillages électriques, les systèmes de conduits ou goulottes et leurs supports
- ✓ Raccorder les matériels électriques du lot courant fort courants faibles et respecter les règles de prévention et de sécurité
- ✓ Réaliser la pose du tableau électrique et le raccordement
- ✓ Réaliser l'installation des baies informatiques et des appareillages SSI
- ✓ Assister la mise en service de l'installation
- ✓ Rendre compte oralement à son responsable

B. Module Savoir être professionnel

Comprendre et maîtriser l'intérêt du bon comportement professionnel et du savoir vivre avec les autres

- ✓ Assiduité et respect de l'horaire de travail
- ✓ Respect des règles, du matériel et des locaux professionnels
- ✓ Comportement sécuritaire, gestion et utilisation des EPI
- ✓ Tenue et posture professionnelle
- ✓ Hygiène personnelle
- ✓ Acceptation de la critique
- ✓ Organisation du travail
- ✓ Esprit d'équipe
- ✓ Autonomie et initiative
- ✓ Maîtrise de soi

C. Module Prévention des risques professionnels

Tout au long de la formation, prévenir les risques liés à l'environnement de travail et rendre compte des anomalies autour des situations à risques à travers les formations suivantes :

1. CACES® Plateforme Elévatrice Mobile de Personnes (PEMP / Nacelle) selon R486

- La Réglementation et les textes de la sécurité sociale :
- Les devoirs et responsabilités des conducteurs de nacelle :
- La technologie et la connaissance des nacelles
- Les risques inhérents au fonctionnement des nacelles
- Notions élémentaires de physique et stabilité des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage
- Aspect pratique : prise de poste et vérifications – conduite et manœuvres – fin de poste, opérations d'entretiens, maintenance

2. Travaux en hauteur

- Contexte règlementaire et législatif des travaux en hauteur
- Définition des équipements de protection collective contre les chutes (garde-corps / filets / nacelle)
- Définition des équipements de protection individuelle contre les chutes dont harnais
- Utilisation d'une échelle, d'un escabeau ou d'une PIRL en sécurité

3. Montage, utilisation et vérification des échafaudages roulants selon R457

- Enjeux de prévention
- Rôles et responsabilité des différents acteurs
- Différents types d'échafaudages et domaine d'utilisation
- Exploitation de la notice du fabricant
- Cadre règlementaire des vérifications d'échafaudages et responsabilité qui en découlent
- Préparation du montage
- Montage et démontage en sécurité
- Examen d'adéquation
- Examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- Vérification journalière (examen de l'état de conservation)
- Compte-rendu de vérification
- Règles d'utilisation en sécurité de l'échafaudage